



Allocution vidéo de l'apôtre-

Église néo-apostolique
internationale

trônant au sujet de la

définition du ministère, prévue

pour le mois d'avril

OR

Page d'accueil > Église > Communiqués > Allocution vidéo de l'apôtre-patriarche au sujet de la définition du ministère, prévue pour le mois d'avril

Fotos: O. Rütten

Zurich. Comme cela a été évoqué à plusieurs reprises, l'apôtre-patriarche Jean-Luc Schneider souhaite s'adresser personnellement aux communautés néo-apostoliques de par le monde à l'occasion d'une allocution vidéo. Les changements intervenant dans la définition du ministère telle que nous la connaissons jusqu'à présent entreront en vigueur à la Pentecôte 2019.

« Une communication rigoureuse, en particulier dans le cercle des frères du ministère, me tient à cœur », s'est exprimé le président international de l'Église pour justifier cette façon de procéder. Lors de l'assemblée des apôtres de district, au mois de novembre dernier, il a élaboré un agenda de communication avec les responsables nationaux des Églises territoriales qui permettra d'apporter une information uniforme au niveau mondial sur ce thème.

Agenda de communication

Cette information est composée de trois éléments :

1. Dans un premier temps, il est prévu qu'une présentation vidéo soit effectuée par l'apôtre-patriarche lui-même afin de préparer les communautés de par le monde aux changements qui interviendront dans la définition du ministère. Comme cela a été évoqué à maintes reprises, la direction de l'Église souhaite adapter la hiérarchie dans le cercle ministériel de façon à répondre aux attentes actuelles. Pour cela, il est prévu à l'avenir qu'une distinction plus marquée soit faite entre ordination, mandatement et nomination. Au cours de l'année écoulée, cette nouvelle disposition a été concrétisée déjà à l'échelle des apôtres : les apôtres de district ne sont ainsi plus ordonnés, mais mandatés. Il ne leur est pas conféré un pouvoir ministériel supplémentaire, mais une mission de direction. Cette disposition sera désormais étendue à tous les niveaux de la hiérarchie. La manière et la raison de la nécessité de cette disposition seront l'objet de la présentation vidéo qui sera faite par l'apôtre-patriarche Schneider. Celle-ci sera diffusée entre le 9 et le 12 avril 2019 au sein de tous les champs d'activité d'apôtre de district en réunissant plusieurs districts ou séparément, en fonction des possibilités. Au sein des Églises territoriales germanophones, notamment, une retransmission par satellite sera diffusée le 9 avril 2019 à 20 heures pour tous les membres de l'Église intéressés.
2. La seconde partie de la cascade de communication constitue une présentation introductive à l'attention des frères du ministère actifs en activité de l'Église néo-apostolique. Ils seront informés pas à pas des conséquences et des raisons des changements relatifs à la définition du ministère. Une séance introductive correspondante sera proposée après le 9 avril 2019. Ce seront les apôtres de district qui en définiront le cadre. Suite à la formation des ministres en activité, une

séance similaire sera proposée aux ministres en retraite et aux membres de l'Église intéressés.

3. En parallèle, une intégration fondamentale et théologique de la définition du ministère dans le Catéchisme de l'Église néo-apostolique a aussi été développée. Celle-ci sera mise à disposition sous forme de document de base approfondi. En outre, ce thème sera traité dans un numéro hors-série correspondant des « Pensées directrices ».

Présentation vidéo en avril

Par conséquent, c'est l'allocution vidéo effectuée par l'apôtre-patriarche qui marquera le démarrage officiel. Il prévoit une durée de 50 à 60 minutes environ. En fonction des possibilités, la diffusion à partir du mardi 9 avril 2019.

30 janvier 2019

